

Pourquoi je suis national-socialiste



Par Vincent Reynouard



Comment peut-on aujourd'hui se revendiquer ouvertement du national-socialisme ?

En prenant comme point de départ le « procès » de Nuremberg, V. Reynouard répond à la question de manière simple et concise.

Il ne s'agit ni d'être passéiste, ni d'être provocateur, mais tout simplement d'être lucide sur les enjeux éternels du combat politique.



837

3 €

Vincent Reynouard

**POURQUOI JE SUIS
NATIONAL-SOCIALISTE**

Les Mémoires au Bois Dormant

Bâle (Suisse)
Mai 2009

Le 16 octobre 2006, Joachim von Ribbentrop, Wilhelm Keitel, Ernst Kaltenbrunner, Alfred Rosenberg, Hans Frank, Wilhelm Frick, Julius Streicher, Fritz Sauckel, Alfred Jodl, Arthur Seyss-Inquart furent pendus par les vainqueurs.

Plus de soixante ans après, je m'incline respectueusement devant leur mémoire. Je m'incline également devant celle d'Hermann Göring, qui échappa à la pendaison en avalant une ampoule de cyanure, et, surtout, devant celle d'Adolf Hitler qui, lui, n'avait pas voulu survivre à la défaite. Car ce n'est plus un secret pour personne, je suis profondément national-socialiste.



Le cadavre de Fritz Sauckel

◆ **LE SENS RÉEL DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE**

En tant que Français, j'analyse ainsi l'Histoire de mon pays pour cette terrible période : jusqu'au printemps 1942, on pouvait peut-être, à cause d'un orgueil

national froissé, se déclarer « anti-boche ». Mais à partir de la mi-1942, les alliances de circonstances étaient définitivement brisées et les cartes clairement étalées. Plus personne ne pouvait ignorer que la lutte titanesque qui se déroulait, armées contre armées, continent contre continent, était celle des démocraties contre les fascismes, c'est-à-dire celle de la matière contre l'esprit, de l'individualisme contre l'organicité.

■ *L'essence du national-socialisme*

Ce fait, Alfred Rosenberg l'a parfaitement résumé lorsque, s'exprimant une dernière fois à Nuremberg le 31 août 1946, il déclara :

Le national-socialisme représentait une victoire sur la lutte des classes qui minait le peuple et l'idée de l'unité de toute la population au sein d'une grande communauté populaire. Il rétablissait par exemple le service du travail obligatoire, l'honorabilité du travail manuel, du travail de la terre natale, et attira le regard de tous les Allemands sur la nécessité d'une paysannerie forte. Par le secours d'hiver, il forma une camaraderie de la nation entière pour tous les compatriotes nécessiteux, sans tenir compte de leur ancienne appartenance à un parti. Il construisit des foyers pour les mères, des auberges de jeunesse, des maisons communautaires dans les usines, et permit à des milliers de gens d'apprécier des trésors d'art insoupçonnés.

J'ai également servi tout cela, mais je n'ai jamais oublié, à côté de l'amour pour le Reich libre et fort, le devoir envers une Europe respectable. [...] à l'heure de détresse, je ne peux renier l'idée de toute ma vie, l'idée d'une Allemagne socialement pacifiée et d'une Europe consciente de ses valeurs, et je lui reste fidèle en dépit de toutes ses faiblesses humaines [...]. Mon activité n'a jamais été un crime, et j'entendais que ma lutte, tout comme celle de mes camarades, fût menée pour l'idée la plus noble pour laquelle on eût lutté depuis plus de cent ans et levé un drapeau [TMI, XXII, 409-10].

Citons également l'ancien chef de la Jeunesse allemande sous Hitler, Baldur von Schirach, qui, peu après, souligna :

Les principes et les buts que la communauté que notre jeunesse, par ses propres forces, à bâti sous ma direction, ont été l'amour de la patrie allant jusqu'au sacrifice, les suppressions des préjugés sociaux et de la haine des classes, l'hygiène rationnelle, l'entraînement par la marche, le sport et le jeu, l'encouragement de la formation professionnelle et en particulier le rapprochement de camaraderie avec la jeunesse des pays étrangers [...].

Camaraderie désintéressée au sein d'un mouvement de jeunesse qui apportait justement aux enfants du peuple les plus pauvres l'amour le plus fort, fidélité à la terre natale, joie dans le sport et rapprochement sincère avec la jeunesse d'autres pays, voilà quels furent les buts de la jeunesse et le contenu de son éducation, du premier au dernier jour de mon activité de chef de la Jeunesse du Reich [Ibid., pp. 420-1]

■ *Un vainqueur magnanime*

Cette essence du national-socialisme, tout Français honnête pouvait la connaître depuis bien longtemps en 1942. Alors certes, l'Occupation n'était pas drôle et l'occupant fit des erreurs regrettables. Mais en 1943, Philippe Henriot rappelait à tous les grincheux que, malgré les désagréments quotidiens vécus par les Français, l'Allemagne n'avait pas appliqué la loi du vainqueur à son voisin qui lui avait pourtant déclaré la guerre et qui avait dédaigneusement repoussé toutes ses offres de paix. Dans un magnifique éditorial prononcé le 2 mai 1943, il lança :

[...] en attendant le débarquement, il lui est toujours loisible [à l'Allemagne] d'appliquer totalement la loi du vainqueur. Elle aurait pu l'appliquer depuis trois ans déjà ; ne l'ayant pas fait, elle n'en peut pas moins, du jour au lendemain, l'appliquer intégrale-

ment. Elle n'aurait pour cela besoin d'aucun grief. Et si elle en avait besoin, elle n'en manquerait pas [...].

Croit-on qu'il ne lui sera pas possible de supprimer tout net la relève, le service du travail en Allemagne, la ligne de démarcation, toutes contraintes que nos compatriotes ont pris l'habitude de comparer avec leurs libertés perdues au lieu de les comparer avec les contraintes pires qu'on serait en droit de redouter ? Elle aurait pu depuis longtemps, elle pourrait demain décréter que, revenant à une loi qui a été celle de toutes les guerres jusqu'ici, les prisonniers demeureront derrière les barbelés jusqu'à la fin des hostilités, que les Français dont elle a besoin seront emmenés en Allemagne sans contre-partie et avec un salaire de requis, que la ligne de démarcation est supprimée pour faire place à une France soumise tout entière à un Gauleiter. Elle pourrait organiser les déportations, les vraies..., emmener des provinces entières dans les territoires de l'Est ; elle pourrait en bref commettre tous les actes d'un vainqueur qui n'est que vainqueur*.

■ *L'affaire du sérum antidiphtérique*

A l'appui de cet éditorial, je me contenterai de citer un seul exemple : l'affaire du sérum antidiphtérique. La France en possédait un stock très convenable. A partir de l'été 1943, l'Allemagne, qui connaissait déjà de graves problèmes de production dus au blocus et aux bombardements, voulut en réquisitionner notamment pour les besoins urgents de l'armée. Le 12 mai 1945, le directeur de l'Institut Pasteur écrivit que, le temps passant, les occupants « étaient devenus plus pressants, puis menaçants »**. On les comprend, car ils menaient une lutte à

* Voy. P. Henriot, *Et s'ils débarquaient ?* (éd. du Centre d'Études de l'Agence Inter-France, 1943), pp. 105, 106-7.

** Voy. Hoover Institute, *La vie de la France sous l'Occupation, 1940-1944* (éd. Plon, 1957), tome 2, p. 894, déclaration de Jacques Tréfouel, membre de l'Académie de Médecine et Directeur de l'Institut Pasteur.

la vie et à la mort... Quoi qu'il en soit, les autorités françaises refusèrent. Que firent les Allemands ? Investirent-ils l'Institut Pasteur pour se servir, comme ils auraient été en droit de le faire* ? Non. Ils négocièrent et... se firent berner. « Sur les mille litres de sérum antidiphtérique à mille unités par centimètre cube qu'ils exigeaient, il leur en a été fourni dix » (Ibid., p. 895). Mieux encore (si l'on peut dire). Les Français parvinrent à convaincre les Allemands aux abois de ne prélever aucun sérum destiné à la population française. En contre-partie, la France acceptait de produire le précieux produit si l'Occupant fournissait « des chevaux devant être utilisés pour eux ». Un accord fut conclu et deux cents bêtes furent livrées. Mais, là encore, les Allemands se firent berner. Les Français laissèrent volontairement courir aux chevaux « tous les risques de l'immunisation », si bien qu'en 1945, « sur les deux cents chevaux fournis, une vingtaine seulement survivaient », qui avaient « fourni une quantité minimum de sérum » (Id.).

Des exemples de ce genre, je pourrais en fournir des dizaines, qui démontrent que l'occupant ne fut pas celui que l'on prétend...

■ *En 1942, La France aurait dû renverser les alliances*

Dès lors — j'en reviens à 1942 —, dans la lutte titanique qui se déroulait, il n'était plus question de rester neutre ; en présence d'une Allemagne qui savait su se montrer magnanime, il fallait « prendre parti hardi-

* Je rappelle que selon les principes de la morale, en cas de nécessité grave, les biens privés deviennent communs, et doivent être donnés à ceux qui en ont un besoin urgent.

ment ». Mais pas comme le souhaitait le maréchal Pétain ; pas en se repliant frileusement sur la défense de la seule France et son Empire et en contrecarrant dans les faits l'effort militaire allemand. En 1942, il était plus que temps de signer la paix avec l'Allemagne, de se ranger à fond aux côtés du III^e Reich et de renverser les alliances en déclarant la guerre aux démocraties (à commencer par l'Angleterre). Ainsi la France aurait-elle pesé de tout son poids dans la lutte à la vie et à la mort qu'Hitler soutenait pour terrasser les forces obscures du matérialisme triomphant.

◆ AVEC HITLER, TOUT ÉTAIT POSSIBLE

Certes, le national-socialisme était imparfait. Mais comme me l'a souvent répété mon ami Jean-Jacques Stormay : avec Hitler, tout était possible alors qu'avec la victoire des démocraties, c'était le crépuscule assuré de notre civilisation. P. Henriot l'avait d'ailleurs bien vu qui, le 12 septembre 1943, avait lancé à la radio :



Les Juifs entendent maintenant déplacer le centre d'un monde dont ils se vengent et New-York remplacera d'autant plus facilement Paris que Paris n'existera plus. Si l'effrayant cauchemar que ces gens appellent leur rêve et dont ils ont fait le vôtre se réalisait, c'est sur les ruines encore fumantes du plus beau royaume sous le ciel que se rencontreraient les conquérants : les moujiks de Staline, les cow-boys de Roosevelt, les valets dorés sur tranches de Churchill,

Philippe Henriot prononçant un discours à la tribune de la Milice.

tandis que, sur un ciel de cendres et de sang, tourbillonnerait le vol des éternels vautours des ghettos et que le crépuscule de la décadence descendrait sur le vieux chrétien...*

◆ LE « SERMENT DE MAUTHAUSEN »...

Soixante ans après, cette réalité apparaît clairement. Certes, lorsqu'ils recouvrèrent la liberté, les internés du camp de Mauthausen rédigèrent un « serment » dans lequel ils se promettaient de travailler ensemble à « l'édification d'un monde nouveau, libre et juste pour tous ». Ils ajoutaient :

Sur les bases sûres de la fraternité internationale, nous voulons construire le plus beau monument qu'il nous sera possible d'ériger aux soldats tombés pour la liberté : le Monde de l'Homme libre !**

◆ ...DONT IL NE RESTE RIEN

Mais aujourd'hui, que reste-t-il de ces belles envolées ? Peu de choses... Je passerai rapidement — parce que c'est loin et que nos compatriotes se moquent de ce qui est loin — sur les nombreux pays ravagés par la guerre, la famine et les crises économiques. Je passerai rapidement sur ces populations exploitées afin que l'Occident puisse vivre grassement : petits enfants qui démontent nos vieux ordinateurs au Cachemire et qui s'empoisonnent avec les métaux lourds, ouvrières thaïlandaises qui peignent nos chaussures à bas prix dans

* Voy. P. Henriot, *op. cit.*, pp. 237-8.

** Voy. « Le serment de Mauthausen », publié dans *Le choc : 1945, la presse révèle l'enfer des camps nazis* (éd. de la FNDIRP, 1985), p. 147.

des ateliers insalubres et qui meurent du cancer de la gorge, ouvriers qui démontent nos vieux cargos dans des conditions déplorables d'hygiène et de sécurité... Cette liste pourrait être allongée démesurément ; elle deviendrait une litanie aussi triste qu'accusatrice. Car parler de justice et de liberté pour tous ces gens est une sinistre plaisanterie.

◆ UN ÉTAT OMNIPOTENT, CONSÉQUENCE PARADOXALE DE L'INDIVIDUALISME

Mais même dans cet occident prospère, qu'est devenue la liberté ? Là encore, ne parlons pas des pauvres et des « précaires » que l'on voit peu et qui, loin d'être libres, se débattent dans un carcan de problèmes. Parlons du peuple qui s'active tous les jours. Où est sa « liberté » ? Où peut-il la trouver dans cette société au sein de laquelle, pour gérer des rapports gâtés par l'égoïsme général, des milliers de lois, de règlements et de prescriptions ont dû être édictés, qui, sous prétexte de protéger, entravent finalement la vie de l'honnête homme ?

Certains me répondront que les vainqueurs de 1945 ne peuvent être rendus responsables de cette évolution. Mais c'est faux. Car l'idéologie dont les troupes anglo-américaines portaient l'étendard était celle de l'égalitarisme individualiste, caché sous le beau terme de « liberté ». Or, comme l'écrivait dès 1911 E. Julien :

Si vous abandonnez [...] la constitution du corps social au hasard du principe individualiste de l'égalité, vous déclenchez dans la foule sans cohésion et sans unité la guerre des appétits et des ambitions : vous livrez les faibles aux forts ; le droit à la violence, la loi au nombre, la justice à l'intérêt. Vous réduisez surtout le peuple tout entier à l'état de poussière que dispersera le premier vent de révolution. Vous faites pis encore : vous posez au-dessus

de cette masse informe la puissance centralisatrice de l'État qui se dresse comme une tête énorme et disproportionnée sur le corps chétif et inorganique de la nation.

Ici, en effet, les extrêmes se rejoignent, et l'individualisme égalitaire, poussé à bout, tombe de la hauteur de ses rêves dans l'anarchie et l'impuissance, pour se perdre, dépouillé de tout, même de sa chimère d'égalité, dans l'absolutisme politique et social de l'État. Quand tout le monde est souverain, personne ne l'est. Ou plutôt quelqu'un est souverain pour tout le monde, c'est l'État, l'État, le monstre aux millions de têtes, aux millions de bras, que la fable n'avait pas rêvé, l'État qui voit tout, qui atteint tout, non pour le peuple, mais à la place du peuple. L'État a tous les pouvoirs du monarque, sans être, comme celui-ci, gêné par le voisinage des grands corps privilégiés ; il n'y a plus de privilèges, plus d'ordres, plus de classes ; tous les hommes sont égaux devant l'État, c'est-à-dire également confondus et absorbés dans l'État. Un réseau de lois et de règlements, mailles légères mais serrées, emprisonne si bien le corps social qu'il ne peut plus faire un mouvement, et que, pareil au Gulliver de Lilliput, il se laisse piétiner par les pygmées de la légalité qui le dépouillent à leur aise : il ne lui reste plus que la liberté de respirer encore*.

◆ L'EUROPE LENTEMENT SUBMERGÉE

C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui. L'absolutisme de l'État libéral est sans rapport avec le totalitarisme fasciste. Car celui-ci est organique, donc principe de vie, alors que celui-là est niveleur, donc mortifère. Certes, l'individualisme n'a pas attendu 1945 pour naître. Mais c'est justement parce qu'il existait déjà et qu'il avait provoqué des ravages que les révolutions fasciste et national-socialiste survinrent. Ces révolutions, c'était la chance donnée à l'Europe blanche et chrétienne de reprendre le droit chemin pour ne pas mourir. Elle ne l'a pas saisie, les peuples d'Europe de l'Ouest ne l'ont pas

* Voy. E. Julien, *Civisme et Catholicisme* (éd. Bloud & Cie, 1911), pp. 41-42.

saisie, l'Église gouvernée par Pie XII ne l'a pas saisie. Aujourd'hui, ils en payent le prix : ils en meurent. Depuis le conciliabule de Vatican II, l'Église est éclipsée. Et depuis vingt ans, les peuples blancs, peu prolifiques, sont lentement mais sûrement remplacés par les peuples de couleurs. Le 8 septembre 2006, ainsi, la presse belge déclara que dans le pays, le nombre des naissances augmentait à nouveau. La *Dernière Heure* titra : « Le Belge plus fertile ». La lecture de l'article révélait toutefois que cette tendance était essentiellement due à la région bruxelloise. Pourquoi ? Le journaliste répondait ainsi :

Les démographes évoquent la natalité une natalité plus importante auprès des communautés étrangères, proportionnellement mieux représentées à Bruxelles. Les familles qui ont émigré à Bruxelles entre les années 60 et aujourd'hui arrivent chez nous avec leur propre modèle familial*.

C'est clair : là comme ailleurs, les blancs sont lentement remplacés. A Anvers, c'est d'ailleurs ce qui explique, en partie, la stagnation du *Vlaams Belang* — une première depuis la création de ce parti il y a 25 ans — lors des dernières élections communales. *Le Soir* — qui parle « des vieux (Flamands) aux jeunes (métissés) » — a écrit :

[...] les fils et les petit-fils d'immigrés colorent désormais Anvers. Ce phénomène, irréversible, freinera les votes ultérieurs du *Belang*, à la faveur d'un plafond démographique**.

Ajoutons à cela que ces dernières élections communales belges ont vu une augmentation vertigineuse des

* Voy. la *Dernière Heure*, 8 septembre 2006, p. 5.

** Voy. *Le Soir*, 10 octobre 2006, p. 6, col. B.

élus allochtones. De 14 élus en 1994 dans la région bruxelloise, on est passé à 91 en 2000 pour arriver maintenant à 145 (*Ibid.*, p. 11, col. C-D).

Quand le beur Jamel Debbouze déclare : « *Il faut compter avec nous. On est la force vive du pays* »*, il ne lance pas un cri de guerre, il établit un constat indéniable, point final.

◆ FRANÇAIS-IMMIGRÉS : LES MÊMES ASPIRATIONS

J. Debbouze ajoute que « *le visage de la France ressemble aussi au notre* » (*Id.*). Là encore, il a incontestablement raison. Le Français d'aujourd'hui est jouisseur, fornicateur, superficiel, aimant l'argent, adepte des spectacles stupides au détriment de la spiritualité. Mais par dessus-tout, il est antifasciste ; c'est son *credo* ; « Mieux vaut escroc que facho », c'est son slogan ; tous les péchés sont pardonnables, sauf celui d'être fasciste. Eh bien ! quel est le visage de J. Debbouze et de ses acolytes ? Écoutons-les parler. J. Debbouze nous dit qu'il aime la France ; à la question « Pourquoi ? », il répond : « *Pour ses fromages, son "Club Dorothee" [une émission télévisée pour enfants dans les années 80]... Regardez Samy : il porte le survêtement de l'équipe de France.* » (*Id.*). Plus loin, il déclare : « *la phrase [du film] "Scarface" que retiennent le plus les gamins [des banlieues], c'est : "Mes mains sont faites pour l'or et elles sont dans la merde"* » (*Ibid.*, col. C.). Bref, le fric facile, la bouffe, les spectacles... De son côté, S. Nacéri nous dévoile ses centres d'intérêt : « *Moi, c'est le cinéma, les gonzesses et le football* » (*Ibid.*, p. 24, col. B). Ça, c'est pour l'hédonisme. Puis viennent les couplets antiracistes, antifascistes etc.

* Voy. le *Nouvel Observateur*, 28 septembre 2006, p. 22, col. B.

J. Debbouze souligne : « *Nous incarnons nos arrière-grands-parents, des gardiens de chèvres qui luttent contre l'obscurantisme, le nazisme* » (*Ibid.*, p. 22, col. C). Et S. Nacéri explique : « *Tu peux me faire passer pour un mec qui a bu, qui s'est drogué. Mais antisémite, raciste, c'est pas mon éducation* » (*Ibid.*, p. 26, col. B). On retrouve ici le *credo* antifasciste ; tout est pardonnable, tout — l'alcool, la drogue —, sauf le racisme... Finalement, ces « beurs » ressemblent à s'y méprendre au Français moyen. Voilà pourquoi, là où la crise économique n'est pas un obstacle insurmontable, l'intégration fonctionne globalement bien : regardez, à la sortie des lycées, ces jeunes blacks, blancs et beurs. Ils s'entendent parfaitement. Ils communient dans le consumérisme et la jouissance avec pour slogan : « se remplir les fouilles et se vider les c... ». Et voilà pourquoi je ne crois guère au « péril islamique », au sens où les islamistes attendraient le bon moment pour nous égorger. Les immigrés qui s'installent chez nous ont les mêmes désirs que les Français moyens ; l'islam, chez eux, est devenu une vague religiosité. Tout ce qu'ils veulent, c'est « s'intégrer », autrement dit : avoir eux aussi leur part du gâteau.

◆ UNE CONFIRMATION VENUE DE BELGIQUE

Les dernières élections belges confirment cette analyse. A Bruxelles, le Parti des jeunes musulmans (PJM), fondé par le Belge converti à l'islam pur et dur Abdullah-Jean-François Bastin, présentait une liste dans deux quartiers très « colorés » : Anderlecht et Molenbeek. A-t-il battu tous les records ? Non, il n'a même pas dépassé les 4 % ! A Anderlecht, il est arrivé septième et avant-dernier avec 2,7 % des voix, soit 1 246 suffrages. A Molenbeek, il a fait un peu mieux, se classant sixième sur

neuf avec 3,4 % des voix, soit 1 168 suffrages. Notons que dans ces deux quartiers, il est arrivé juste après le FN (respectivement 3,9 et 4,1 % des voix). On en déduit que dans Bruxelles la colorée, la « peste brune » est plus menaçante que le « péril islamique », les deux phénomènes restant tout à fait insignifiants...

◆ LA RACINE DU MAL

J'ajoute à cela qu'on aurait tort de se focaliser sur les problèmes les plus visibles. Dans nos milieux, en effet, beaucoup sonnent le tocsin face à « l'invasion étrangère ». Ils ont certes raison, mais pourquoi sommes-nous envahis ? Parce que nous ne faisons pas (assez) d'enfants. Et pourquoi n'en faisons-nous plus ? Parce qu'on ne veut pas s'alourdir de charges qui imposent une vie de sacrifices. Et nous en revenons à l'hédonisme. Dès 1928, un auteur anonyme rappelait cette évidence :

[...] c'est un fait de constatation expérimentale évident, que le fléchissement de la natalité est l'inévitable rançon du progrès dans le confort matériel de la vie, quand la course, pourquoi ne dirions-nous pas la ruée au bien-être sensible sous toutes ses formes, n'est pas dirigée, tempérée par le frein de la morale, et non pas d'une morale quelconque, mais d'une morale assez forte pour imposer sa loi souveraine aux appétits de jouissance aveuglés, déréglés, que tout homme apporte en lui au jour de sa naissance avec les tares du péché originel.

Il se peut qu'un mobile, autre que celui de l'obligation morale de conscience, détermine la volonté matrimoniale des parents dans le sens conforme à la nature. Mais ce mobile, néanmoins, quel qu'il soit, dès là qu'il n'est pas de portée absolue et universelle, ne sera jamais qu'accidentellement efficace, à titre purement exceptionnel. C'est ainsi, par exemple, que l'appât du gain, d'une prime [à la naissance], laissera indifférents les riches et tous ceux qui trouveront trop difficile à réaliser les conditions fixées pour obtenir la récompense, ou qui l'estimeront disproportionnée au sacrifice imposé [Voy. *l'Ami du Clergé*, 16 fév. 1928, p. 110].

L'auteur poursuivait en soulignant que si certaines « *considérations d'ordre temporel et utilitaire* » pouvaient exciter « *certaines volontés hésitantes à user légitimement du mariage* » (donc à faire des enfants), aucune de ces considérations ne pouvait interdire « *l'abus onanistique* » du mariage, c'est-à-dire le recours à la contraception. Et de conclure ainsi :

Seule la conscience de la faute à commettre, avec la perspective des sanctions qui l'attendent au jugement [de] Dieu, peut à priori dicter à l'homme en pareil cas l'impératif catégorique de son devoir à remplir, et l'on sait que, seule, la religion catholique possède de cette sanction, absolument efficace, dans le refus d'absolution sacramentelle, qui frappe impitoyablement les pratiques matrimoniales contraires à la loi, naturelle et divine, de la procréation des enfants.

Inutile de tergiverser, d'équivoquer, c'est de la pure logique d'idée et de faits : la morale est l'unique sauvegarde efficace de la natalité dans un peuple ; et, tant vaut la morale, tant vaut la sauvegarde. Toute morale acceptée comme autorité et règle supérieure de conduite peut garantir les fins surnaturelles du mariage [...].

Il n'est donc pas nécessaire d'être prophète inspiré d'en haut pour prévoir la décroissance de la natalité dans le monde, à mesure que l'homme, en progrès de fausse civilisation, s'affranchira de tout idéal moral obligatoire dans sa conduite [...] [*Ibid.*, p. 111]

Bien qu'écrites en 1928, ces lignes s'appliquent parfaitement aujourd'hui à la France et aux pays limitrophes.

◆ L'EXEMPLE DE MARINE LE PEN

Un exemple contemporain de cette logique implacable des idées se trouve chez Marine Le Pen. Sur l'avortement, on sent qu'elle n'est pas vraiment à l'aise. On la comprend. Dans le livre *Les Français d'abord* publié en

1984, son père avait déclaré que la « *promulgation de la loi Giscard-Veil légalisant l'avortement* » avait « *officialisé le génocide anti-Français* »*. Plus loin, le Président du FN lançait : « *Nous demandons l'abrogation de la loi Veil autorisant l'avortement* » (*Ibid.*, p. 96).

Par conséquent, en tant que successeur de son père, Marine se trouve dans une position très délicate. Voilà pourquoi elle louvoie, ne se déclarant pas « pour l'avortement », mais seulement contrainte de l'accepter comme un mal nécessaire. Elle écrit :

On m'a tant de fois posé la question : « Êtes-vous pour l'avortement ? », et j'ai maintes fois répondu : « Qui est "pour" l'avortement ? »

En effet, qui peut se réjouir que trente ans après la promulgation de la loi Veil, deux cent mille femmes se fassent encore avorter chaque année dans notre pays ? Qui ne voit pas la somme de souffrances et les décisions cornéliennes qui président souvent à ce drame ?

J'ai dit qu'il fallait tout mettre en œuvre pour réduire au maximum [Marine veut dire probablement : « au minimum »] le nombre des avortements et qu'il m'apparaissait inefficace et cruel de le faire par des mesures coercitives, ce à quoi tendrait la suppression autoritaire de la loi Veil. Je pense que c'est par des mesures incitatives, évidemment doublées d'une vraie politique d'information et de prévention auprès des adolescentes, qu'il faut lutter contre l'avortement.

Et l'on en revient à la question du choix.

J'affirme que beaucoup de femmes n'ont simplement pas le choix, qu'elles n'ont pas la possibilité de garder leur bébé. Or, elles voudraient avoir ce choix.

Des études ont démontré que plus de la moitié des femmes françaises aimeraient un enfant supplémentaire. Les dirigeants politiques, par leur aveuglement et leur incompétence, ont rendu ce choix impossible.

* Voy. J.-M. Le Pen, *Les Français d'abord* (éd. Carrere, 1984), p. 95.

[...] Je sais, tout le monde sait, qu'une majorité de femmes doit se résoudre à ce choix terrible pour des raisons économiques et qu'il concerne beaucoup plus souvent le deuxième, le troisième ou le quatrième enfant que le premier.

L'inquiétude face à l'avenir, le risque de chômage, la précarité, les logements sociaux impossibles à obtenir, représentent autant de fléaux qui poussent à la peur du lendemain et donc à l'avortement. Car pour nombre de mères, l'inquiétude est vive de savoir dans quel monde nous allons élever nos enfants et si nous pourrions toujours leur offrir le meilleur.

C'est en quoi la responsabilité des gouvernants est immense d'avoir refusé, pendant des années de tenir compte de cette réalité, sans donner à ces femmes un quelconque choix, c'est-à-dire la possibilité éventuelle de refuser l'avortement en leur accordant les moyens d'assurer à leur enfant un avenir correct.

Le respect de la vie est une donnée fondamentale des sociétés humaines mais ce constat fait, on laisse le soin aux femmes de se débrouiller avec le quotidien. Les hommes aussi d'ailleurs devraient se sentir un peu plus concernés, car les exemples où ils tournent les talons à l'annonce de la grossesse sont encore fréquents, trop fréquents. Quid, dans ces conditions, de la liberté de choix ? Ne doit-on pas s'interroger en priorité sur celle des femmes qui sont obligées d'avorter, ou qui pensent l'être ? N'est-ce pas à leur côté et pour leur redonner la chance de garder leur enfant, qu'il faut aujourd'hui mener le combat ?*

Avant d'aller plus loin, analysons ce texte. Marine se déclare contre l'abrogation de la loi Veil au motif qu'elle autoriserait un mal nécessaire, un mal qu'il faudrait naturellement réduire au minimum.

■ **Sur la notion de « mal nécessaire »**

Dans un premier temps, soulignons que la notion de « mal nécessaire » n'a de sens que s'il s'agit d'un mal physique (telle la douleur d'une amputation) nécessaire

* Voy. M. Le Pen, *A contre flots* (éd. Grancher, 2006), pp. 192-4

à l'obtention d'un bien plus grand, de nature physique ou morale. Or ce qui est intrinsèquement mauvais du point de vue moral ne saurait être porteur de quelque vrai bien que ce soit (seul Dieu a le pouvoir, dans Sa providence, de permettre le mal pour obtenir un bien, de tirer du mal qu'Il tolère un bien plus grand). Le « bien » tiré d'un acte intrinsèquement mauvais est illusoire. Avec la contraception et l'avortement, c'est évident : admettons que ces « conquêtes » aient « libéré la femme » (ce qui n'est pas le cas en vérité), aujourd'hui, les peuples blancs en payent le prix : ils sont irrémédiablement promis à être submergés par les peuples de couleur bien plus prolifiques.

L'avortement est un crime abominable, il doit de toute nécessité être prohibé, même par la force, la répression la plus brutale : il doit, au vrai, être puni de mort. La loi Veil doit être abrogée et ses promoteurs châtiés.

■ **L'argument central de Marine pour justifier l'avortement est inepte**

Dans un deuxième temps intéressons-nous à l'argument central de Marine pour justifier son soutien à la loi Veil. On le trouve clairement exprimé dans le passage suivant :

L'inquiétude face à l'avenir, le risque de chômage, la précarité, les logements sociaux impossibles à obtenir, représentent autant de fléaux qui poussent à la peur du lendemain et donc à l'avortement. Car pour nombre de mères, l'inquiétude est vive de savoir dans quel monde nous allons élever nos enfants et si nous pourrions toujours leur offrir le meilleur.

Que vaut-il ? Rien en vérité, et voici pourquoi :

1°) Le contexte montre que pour Marine, « le meilleur » est considéré du point de vue matériel. Or, dans ce

domaine, tout est relatif : les parents donnent toujours — ou pourraient toujours donner — le meilleur *de ce qu'ils ont*. Pour certains enfants, ce sera une petite chambre avec ses frères et sœurs dans un H.L.M. de banlieue. Pour d'autres, ce sera une vaste chambre personnelle dans une maison cossue d'un quartier résidentiel... Mais ce n'est pas là l'essentiel. Pour un jeune, « le meilleur » est considéré du point de vue psychologique. Mieux vaut des parents pauvres mais unis et moralement droits (donc conscients de leur devoir d'état, et notamment de leurs devoirs envers leurs enfants) que des parents aisés mais désunis et fuyant leurs devoirs élémentaires (un père et une mère absents, par exemple, parce qu'ils travaillent trop...). Voilà d'ailleurs pourquoi dans nos sociétés modernes qui ont tout, « *un adolescent sur cinq souffre de dépression, de tendance suicidaires, d'anorexie ou de boulimie* »*. Dans une société en ordre (nous écartons donc les sociétés libérales issues de 1789, fondées sur le matérialisme athée et sur machinisme triomphant...), des parents moralement droits pourront donc toujours donner « le meilleur » à leur enfant, même s'ils sont pauvres...

2°) Même à mettre de côté la religion, considérons le cas d'école suivant : Mme X accouche d'un beau bébé. Deux semaines plus tard, son époux fait faillite ; il faut revendre la maison et louer un petit appartement ; l'avenir n'est plus assuré. M. et Mme X se disent : « Nous ne pourrions pas donner le meilleur à l'enfant. Donc, nous n'avons plus le choix : déposons-le là sur la table, écrasons-lui le crâne et démembrons-le. » Si ce cas d'école servait comme scénario d'un film, il va de soi que dans la salle, le public — à moins d'être totalement dénaturé —

* Voy. l'émission « Envoyé spécial », sur France 2, avril 2004.

se récrierait, lancerait des insultes aux parents indignes et, d'effroi, fermerait les yeux face à un meurtre aussi atroce. Dès lors, pourquoi accepter cet infanticide lorsque l'enfant est encore dans le ventre de la mère ?

On nous répondra qu'un fœtus ne doit pas être considéré comme une personne (un « moi »), notamment parce qu'il n'est pas doué de la conscience. Ailleurs, j'ai démontré la fausseté de cet argument : le « moi » et la conscience, a-t-il rappelé, sont deux choses différentes. Le premier existe même si la dernière est absente. Car dans le cas contraire, le meurtre d'un délirant, d'une personne tombée en syncope ou même d'un endormi ne serait pas considéré comme un homicide, ce qui n'est pas le cas.

A cela, certains pourront rétorquer que dans les premiers jours du développement, après la fécondation de l'ovule, les quelques cellules ne forment assurément pas un être humain. Nous n'en sommes pas si sûrs, tout simplement parce que dans le ventre de la mère, l'embryon se développe de façon graduelle et continue, sans brèche ni rupture. Tout porte donc à croire que dès la conception, un principe de forme et de vie se lie à la matière (dont l'agent matériel est l'ADN) ; or, ce principe, c'est l'âme. Saint Thomas a écrit que les âmes « *sont successivement créées en même temps que les corps, dont elles deviennent la forme et la vie* »*. Cependant admettons. Oui, admettons qu'au départ, on ne puisse parler de personne humaine. Seulement, aucune personne sensée ne contestera qu'au moment de l'accouchement, avant même la délivrance de la mère, le petit être est une personne : il est entièrement formé ; tous les organes sont là, fonctionnant déjà ou prêts à fonctionner. Dès lors, même à admettre qu'au départ, l'embryon n'était pas un « moi »,

* Voy. saint Thomas, *Sum. Theol.*, partie I, q. CXVIII, article 3.

tout ce que l'on peut dire, c'est qu'on ignore quand il l'est devenu. Or, un principe moral ferme veut que dans le doute, il faut s'abstenir. Que dirait-on d'un chasseur qui, voyant un buisson bouger, épaulerait en se disant : « J'ignore si c'est un homme, donc je peux tirer » ? Il serait considéré comme un fou dangereux. Au seul nom de l'abstention dans le doute, l'avortement doit donc être interdit.

■ Pourquoi l'infanticide est si aisément toléré

En vérité, tous ces arguments fallacieux ne sont que des échappatoires utilisées par justifier un meurtre que l'on accepte parce que, contrairement à l'enfant qui serait démembré sur une table, l'avortement se commet « à l'intérieur », donc loin de la vue. Comme l'a écrit le docteur G. Clément :

Si donc, dans la pratique, on se résout si facilement à sacrifier un enfant dans l'utérus, c'est assurément parce qu'on « travaille dans le noir ». Alors qu'on éprouverait une instinctive et invincible horreur à immoler froidement un enfant amené au jour, même prématurément, contemplé dans la gracilité de ses membres et de ses premiers mouvements, on n'hésitera pas à le broyer et à le morceler — tout vivant qu'il soit même à terme — mais sans qu'on le voie, dans cette loge obscure, où il n'a nulle possibilité d'exciter la sympathie ou la pitié. C'est cependant là, — quant à la nature de l'acte — toutes réserves faites sur les intentions qui le dictent — une sorte de « meurtre voilé », ou, disait le Professeur Prenant, un « petit assassinat », qu'on peut qualifier de petit « en raison de l'exigüité de la victime », mais « c'en est peut-être un gros pour la préméditation et le guet-apens, plus odieux qu'un autre, parce que la victime est frappée dans l'ombre, et parce qu'elle n'a pas même un cri, un vagissement pour défendre son droit à la l'existence, implorer la pitié »*.

* Voy. Docteur G. Clément, *Le droit de l'enfant à naître. Réflexions pour les médecins et les non médecins* (éd. Ch. Beyaert, Bruges, 1931), p. 40.

■ Comment la logique de Marine l'emprisonne

Ces précisions effectuées, revenons à notre propos. Marine est visiblement très gênée au moment de soutenir la loi Veil. De façon évidente, outre les positions passées de son père, sa conscience de catholique la travaille, car elle ne peut ignorer que son argument central est fallacieux et que le meurtre d'un enfant sans baptême a des conséquences terribles d'un point de vue surnaturel. Mais alors, pourquoi n'ose-t-elle pas dire tout simplement non à l'infanticide, arguant qu'il faut lui préférer une politique d'accompagnement des mères et que pour les cas sans solution, l'assistance publique pourra recueillir l'enfant ? Tout simplement parce qu'elle est favorable à l'émancipation de la femme. Elle écrit :

Parmi les innombrables caricatures faites du Front national, il en est une qui m'irrite au plus haut point. C'est celle qui consiste à faire croire que le FN voudrait renvoyer les femmes à la cuisine et aux enfants, leur interdisant en quelque sorte de travailler*.

Pouvoir « s'en sortir sans dépendre d'un mari » (*Id.*), n'est-ce point la moindre des choses dans une société moderne et progressiste parfaitement acceptée par le FN ?

On pourra ici nous accuser de citer Marine Le Pen hors contexte. Elle précise en effet que Jean-Marie étant devenu orphelin de père à 14 ans, il « en a gardé l'idée qu'une femme peut se retrouver seule quelles que soient les circonstances qui le provoquent, et qu'il faut qu'elle puisse s'en sortir sans dépendre d'un mari ». Il va de soi qu'une femme devenue subitement veuve (avec des enfants à charge de surcroît) doit pouvoir « en sortir ». Mais

* Voy. M. Le Pen, *A contre flots* (éd. Grancher, 2006), p. 194

cette situation reste tout de même marginale et c'est alors à la famille proche ou, à défaut, à la société, par le biais d'assurances, d'œuvres de secours ou d'associations de bienfaisance, de soutenir cette femme*. On ne saurait en déduire que la Femme en général devrait acquérir un statut d'indépendance. Marine Le Pen tombe dans le piège qui consiste à se focaliser sur des cas « anormaux » (comprenez : qui sortent de la norme) pour en tirer des principes généraux.

Mais une fois le piège refermé, elle devient prisonnière de sa logique. Quand elle déclare, à propos de l'avortement, que « *beaucoup de femmes n'ont simplement pas le choix* » (p. 194) et seraient contraintes, d'une nécessité de coaction, d'avorter, c'est finalement supposer que leur aisance personnelle (au détriment de la vie de leur enfant), leur vie professionnelle ou leur liberté individuelle ne sauraient jamais être remises en question, fût-ce au prix d'une vie humaine. Marine raisonne ainsi parce qu'elle tient pour un postulat indiscutable et une conquête sociale irréversible le fait de l'émancipation des femmes. D'où son impossibilité (logique) de refuser la loi Veil. Nouvelle preuve que l'abîme appelle l'abîme...

Une nouvelle fois, donc, il apparaît que la racine de « l'invasion étrangère » est un problème d'ordre idéologique et spirituel qui touche les peuples blancs. L'Europe blanche est envahie parce qu'elle ne fait plus d'enfants ; elle ne fait plus d'enfants parce qu'elle est infectée par l'hédonisme ; elle est infectée par l'hédonisme parce

* Rappelons en effet que l'État « *n'est pas obligé en justice à suppléer à l'insuffisance tout à fait personnelle de chacun de ses membres, car cela relève proprement de l'ordre privé et peut être comblé par les efforts particuliers des associés* » (voy. le Dictionnaire de théologie catholique, t V, partie I, col. 882.

qu'elle n'a plus de morale solide ; elle n'a plus de morale solide parce qu'elle a perdu sa vocation chrétienne. D'où la pénétration corrélative de l'islam, car la nature a horreur du vide.

On le voit, tout se tient.

◆ SI HITLER AVAIT VAINCU...

Si Hitler avait vaincu, rien de tout cela ne serait arrivé. Car en jetant par-dessus bord les droits l'homme et le matérialisme athée, en débarrassant l'Europe des ferments d'erreur et de discorde, en rappelant aux peuples aux peuples l'idée d'un ordre naturel à respecter, en leur faisant retrouver une communauté de destin, en réhabilitant le travail manuel et la paysannerie, l'Europe nationale-socialiste apaisée après une guerre sanglante aurait fini par retrouver — j'en suis certain — le chemin d'une Église enfin débarrassée des germes infects du modernisme que l'on voit à l'œuvre aujourd'hui.

Hitler, je le répète, était une chance offerte à l'Europe de revenir sur le droit chemin. Les peuples blancs ne l'ont pas saisie, ils en meurent ; l'Église ne l'a pas saisie, elle est déjà éclipsée...

◆ L'EUROPE MODERNE ÉTAIT EMPOISONNÉE À SA SOURCE

Soixante ans après la pendaison des hauts dignitaires nationaux-socialistes, les problèmes de l'Europe sont insolubles à vue humaine. Tout porte donc à croire qu'Hitler n'était pas une simple nouvelle chance offerte à l'Europe, mais la dernière chance.

◆ UN ACTE FONDATEUR QUI ÉTAIT UN CRIME CYNIQUE

Est-ce bien étonnant ? Pour condamner H. Göring et ses camarades, les vainqueurs ont organisé le procès le plus inique de tous les temps. Le 31 août 1946, dans leur ultime déclaration, plusieurs accusés soulignèrent nettement l'injustice commise. Faisant référence à l'interdiction de parler du Traité de Versailles lors du procès, Joachim von Ribbentrop posa la question : « *Si les racines de notre malheur se trouvent à Versailles — et elles s'y trouvent — était-il réellement opportun d'empêcher une discussion au sujet [de ce] traité* » ? (TMI, XXII, 400). Peu après, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Hitler souligna :



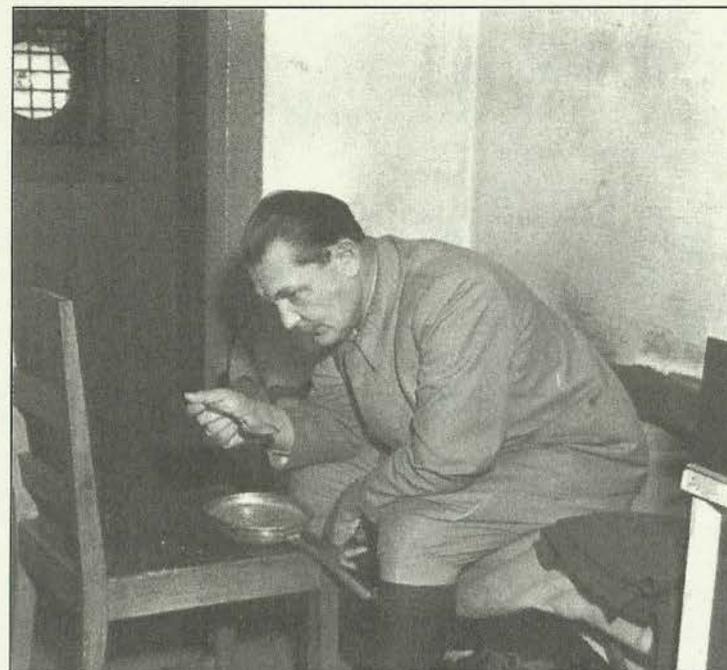
J. von Ribbentrop à Nuremberg

Qu'est-ce qui a été prouvé dans ce procès au sujet du caractère de la politique étrangère allemande ? Sur les 300 documents produits par la Défense, 150 ont été repoussés sans justification plausible. Les archives de la partie adverse n'ont pu être vues par la Défense allemande [*Ibid.*, p. 402].

De son côté, l'ancien juriste Ernst Kaltenbrunner constata : « *les accusateurs ainsi que les accusés ont succombé au danger d'une procédure sommaire* » (*Ibid.*, p. 405).

Quant à H. Göring, il dévoila très synthétiquement la façon dont les « preuves » avaient été fournies lors du procès :

Les déclarations sous serment des accusés ont été acceptées comme véridiques là où elles pouvaient étayer l'Accusation, et en même temps considérées comme parjures lorsqu'elles étaient en



H. Göring dans sa cellule à Nuremberg.

opposition avec l'Accusation. Cette conception est très primitive, mais ne forme pas une base convaincante pour la production des preuves [...].

Le Ministère public produit en partie des documents qui contiennent des prétendues déclarations de troisième ou de quatrième main, communiquées ou écrites, sans que je les ait lues auparavant, afin de pouvoir rectifier les opinions erronées, ou exclure les causes de malentendus [...].

Le Ministère public produit, sur une époque de vingt-cinq années, des déclarations isolées qui ont été faites dans des circonstances tout à fait différentes, qui ne devaient avoir aucune conséquence et qui n'étaient pas la preuve d'intention ou de culpabilité. Ce sont des déclarations telles qu'on peut facilement en proférer dans l'excitation du moment ou de l'atmosphère ambiante. Il n'y a certainement pas une seule personnalité du côté adverse qui, au cours d'un quart de siècle, n'ait proféré, verbalement ou par écrit, quelque chose de similaire [*Ibid.*, p. 394].

Plusieurs accusés profitèrent de cette dernière occasion qui leur était donnée de parler pour réfuter les mensonges cyniques de l'Accusation. Par exemple, en tant qu'ancien gouverneur des territoires de l'Est, A. Rosenberg déclara :



A. Rosenberg à Nuremberg

Les procureurs, outre la répétition des anciennes accusations, en ont soulevé de nouvelles de la façon la plus véhémement. C'est ainsi que nous aurions tous assisté à des conciliabules secrets afin de projeter une guerre d'agression. De plus, nous aurions ordonné le prétendu assassinat de 12 000 000 d'hommes. On a réuni toutes ces accusations sous le terme de génocide. A ce propos, j'ai quelques remarques à faire :

Je sais que devant ma conscience, je ne me sens aucunement coupable d'une telle faute, de la complicité de génocide. Au lieu de m'oc-

cuper de l'extermination de la culture et des sentiments nationaux des peuples de l'Est européen, je me suis employé à développer leurs conditions d'existence physique et morale. Au lieu de détruire leur sécurité personnelle et leur dignité humaine, je me suis opposé de toutes mes forces, ainsi qu'il a été prouvé, à toute politique de mesures coercitives et j'ai exigé une attitude juste de la part des fonctionnaires allemands et un traitement humain des ouvriers de l'Est. Au lieu de réduire des enfants en esclavage comme on l'a dit ici, j'ai fait protéger et soigner tout particulièrement les jeunes, originaires des régions menacées par la guerre. Au lieu d'éliminer la religion, j'ai restauré par un édit de tolérance la liberté des Églises dans les territoires de l'Est [*Ibid.*, pp. 408-9].

De son côté, l'ancien gouverneur des Pays-Bas, A. Seyss-Inquart, qui lutta contre les maquis, expliqua :



A. Seyss-Inquart

A partir du milieu de 1944, les saboteurs et les terroristes furent fusillés par la Police sur un ordre direct du Führer, mais je n'ai jamais entendu parler à cette époque d'exécutions d'otages à proprement parler [...].

Pouvais-je être l'ami des Hollandais dont l'écrasante majorité se dressait contre mon peuple qui luttait pour son existence ; d'ailleurs, je n'ai eu que des regrets de n'avoir pu devenir leur ami, mais je n'ai été ni un bourreau, ni un pillard de mon plein gré comme l'affirme le Ministère public soviétique.

Ma conscience est tranquille du fait que la situation biologique du peuple néerlandais a été meilleure dans la période où je détenais les pleins pouvoirs, c'est-à-dire jusqu'au milieu de 1944, que pendant la première guerre mondiale où il n'y avait ni occupation, ni blocus. Ce fait est prouvé par les chiffres des mariages, des naissances, le taux des maladies et des mortalités. Il s'explique par les effets d'une série de mesures dont je suis responsable : un vaste système d'assurances, d'allocations de mariage ou de naissance, une graduation des impôts sur le revenu etc. [*Ibid.*, p. 432].

La plus belle phrase fut celle de l'ancien plénipotentiaire à la main-d'œuvre dans les territoires occupés, F. Sauckel. Avec une naïveté touchante (car il avait fini par croire aux bobards des vainqueurs), il souligna :

J'ai peut-être été coupable d'avoir eu des sentiments et une confiance exagérés en Hitler et de l'avoir trop vénéré. Je ne le connaissais qu'en tant que responsable des droits vitaux du peuple allemand et je voyais en lui la bonté envers les travailleurs, les femmes et les enfants et celui qui comblait les intérêts vitaux de l'Allemagne. Je n'ai pas pu reconnaître le Hitler de ce Procès [*Ibid.*, p. 425].

Non, Sauckel, tu n'as pas été coupable d'avoir fait confiance à A. Hitler et il est normal que tu n'aies pas pu reconnaître le Führer dans la description qui en a été faite à Nuremberg. Car Nuremberg fut le plus cynique crime judiciaire de tous les temps, au cours duquel la vérité fut également assassinée. Mais on ne se moque pas impunément de Dieu qui est Justice et Vérité. Dans ses Essais, Francis Bacon écrivait :



Fritz Sauckel

Une sentence mauvaise fait plus de mal que beaucoup de mauvais exemples ; ceux-ci corrompent seulement le ruisseau, mais celle-là corrompt la source [Fr. Bacon, *Essays*, LVI (625)].

◆ L'EUROPE MEURT DE NE PAS AVOIR VOULU COMPRENDRE

Née à Nuremberg, l'Europe moderne était déjà empoisonnée à la source. Il est donc normal qu'elle n'ait cessé de secréter des toxines qui allait avoir raison d'elle. G.-M. Gilbert raconte qu'avant de mourir, H. Göring lui aurait dit : « *Le peuple allemand nous élèvera un jour des mausolées* » (voy. ci-contre). N'ayant guère confiance dans le témoignage de ce psychologue américain, j'ignore si la chose est exacte. Tout ce que je puis dire avec certitude, c'est que soixante après, aucun mausolée n'a été érigé. Et c'est pour cela que l'Europe meure...

Elle meurt de n'avoir pas compris ou, plus exactement, d'avoir refusé de comprendre et d'avoir entériné le verdict de Nuremberg. Désormais, seule une crise sans

précédent (économique ou écologique) peut la sauver, à condition qu'elle ne vienne pas trop tard, c'est-à-dire quant le Blanc aura disparu.

En attendant, il ne nous reste plus qu'à travailler pour remettre de l'ordre dans les têtes, en rappelant les principes essentiels qui pourront présider au redressement après la catastrophe.

ce-soir

LE RASOIR ILE DE FRANCE
que franchise
spécial en plus



6

FONDE SOUS L'OCCUPATION (14 JUILLET 1941)

REVUE RASOIR

DERNIÈRE

UN TÉMOIN
OFFICIEL
RÉVÈLE

LES ULTIMES AVEUX DES
CONDAMNÉS DE NUREMBERG

Goering m'a dit :

« LE PEUPLE ALLEMAND
NOUS ELÈVERA UN JOUR
DES MAUSOLÉES. »



SPEER s'offrit ensuite à me décrire les somptueux abris antiaériens où le chef de la Luftwaffe vécut la débâcle allemande

par le capitaine G.-M. GILBERT